

HOMÉLIE 15

«Aussi, vous aurais-je contristés par ma lettre, je ne m'en repens pas, quand même je m'en serais d'abord repenti.»

1. Il consent à se justifier au sujet de sa lettre, maintenant que, le mal étant corrigé, il peut sans inconvénient guérir la blessure, tout en leur montrant le bien qui en est résulté. C'est ce qu'il avait déjà fait en leur tenant ce langage : «Du sein de la tribulation et de l'angoisse du cœur, j'ai pris soin de vous écrire, non certes pour vous contrister, mais pour vous faire connaître la surabondance d'amour que j'ai pour vous.» (II Cor 2,4) Il y revient ici, tout en insistant davantage. Il ne dit pas : Je m'en suis repenti d'abord, je ne m'en repens plus à cette heure. Que dit-il donc ? «Je ne m'en repens pas; quand même je m'en serais d'abord repenti.» Quand même les reproches consignés dans ma lettre eussent pu m'inspirer du regret, comme dépassant les bornes, l'avantage que vous en avez retiré ne me permet plus d'éprouver un semblable sentiment. Il n'entend pas avouer par là qu'il ait excédé dans ses reproches; il rehausse plutôt leur vertu. Vous avez, veut-il leur dire, donné l'exemple d'un tel amendement que, me serait-il arrivé de frapper avec trop de force, au point d'avoir à me condamner, je m'en louerais maintenant à la vue du résultat obtenu. Quand on a fait subir à des enfants malades un traitement douloureux, par le fer, le feu, une potion amère, on leur prodigue ensuite sans danger les calmants et les caresses : ainsi procède Paul. «Je vois bien que ma lettre vous a causé du chagrin, du moins au moment même. Aujourd'hui je m'en réjouis, non parce que vous en avez eu de la tristesse, mais parce que la tristesse a produit en vous le repentir.» Comme il vient de dire : «Je ne m'en repens pas,» il en donne la raison : le résultat produit par sa lettre; il complète sa justification en ajoutant : «Du moins au moment même.» La peine est courte, le gain est permanent.

La suite du discours semblait être : Si je vous ai contristés pour un moment, je vous ai procuré par là même une joie et de plus un bien sans limites. Paul ne parle pas ainsi; avant de leur exposer le bien qu'ils ont acquis, il revient à faire leur éloge, en leur donnant une nouvelle preuve de sa sollicitude pour eux : «Aujourd'hui je me réjouis, non de vous avoir causé de la tristesse;» et quel avantage me reviendrait-il de vous avoir affligés ? «mais de ce que la tristesse a produit en vous le repentir.» Voilà le gain qui résulte de la peine. Quand un père voit son enfant subir une opération, ce n'est certes pas la souffrance, c'est la guérison qui le réjouit : Paul était de même. Voyez comme il leur attribue l'amendement, laissant de côté les choses elles-mêmes; sa lettre a causé la plus pénible impression : «Je vous ai contristés pour un moment;» quant au bien qu'elle a produit, il l'attribue à leur vertu seule. Il ne dit pas : Ma lettre vous a rendus meilleurs, quoique ce soit la vérité pure. Non; il dit : «De la tristesse vous êtes passés à la pénitence. Vous avez été tristes selon Dieu, de telle sorte que vous n'avez point éprouvé de perte par notre fait.» Quelle ineffable prudence ! C'est comme s'il disait : En n'agissant pas de la sorte, nous vous aurions gravement nui. Il leur attribue la bonne œuvre; il se fût attribué la perte qu'ils eussent éprouvée s'il avait gardé le silence. Dès que le retour au bien devait suivre la réprimande, en ne vous réprimandant pas, nous vous aurions porté préjudice, et ce préjudice n'eût pas été pour vous seuls; il eût encore été pour nous. Quand on ne fournit pas au navigateur chargé d'un négoce le nécessaire pour traverser la mer, on est l'auteur de la perte : c'est ce que nous aurions été pour vous en ne vous offrant pas l'occasion de faire pénitence. Vous le voyez donc, laisser un pécheur sans correction, c'est la ruine à la fois du maître et du disciple.

«La tristesse qui est selon Dieu produit une pénitence qui mène sûrement au salut.» C'est pour cela qu'il leur a dit : Si j'ai pu regretter d'avoir tenu ce langage avant d'en avoir vu le résultat et le fruit, je ne le regrette plus à cette heure. Voilà ce qu'est la tristesse selon Dieu. L'Apôtre fait la philosophie de ce sentiment; il montre qu'il n'est pas fâcheux en toute occasion, et que seule est telle la tristesse selon le monde. Que signifie cette dernière expression ? Quand c'est la perte d'un bien temporel, la vaine gloire, une mort qui vous jette dans la désolation, vous êtes triste selon le monde. Cette tristesse va jusqu'à donner la mort. Si la vaine gloire l'inspire, elle est inséparable de l'envie, et bien souvent elle conduit au meurtre : ce fut la tristesse de Caïn, ce fut celle d'Esau. La tristesse selon le monde, dans la pensée de Paul, est donc celle qui tourne au malheur de ceux qui l'éprouvent. Elle ne saurait être utile qu'en s'appliquant au péché : tout ici nous le montre. Celui qui se désole pour avoir perdu des richesses, ne répare pas ainsi sa perte; celui qui pleure un mort ne le ressuscitera pas avec ses larmes; celui qui s'abandonne au chagrin parce qu'il est malade aggrave sa maladie, loin d'en

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

amener la guérison. Celui-là seul qui pleure sur ses péchés, trouve dans sa douleur un avantage; car il les efface et les anéantit. Comme ce remède n'a pas été préparé pour autre chose, c'est là seulement qu'il exerce son action et révèle son énergie; partout ailleurs il est inutile et même nuisible.

2. Mais Caïn gémissait, me dira-t-on, parce qu'il n'était pas agréable à Dieu. – Non; c'était plutôt à la vue de la prospérité de son frère. S'il avait eu le motif que vous dites, il n'aurait dû ressentir que de l'émulation et de la joie; tel que nous le voyons, il manifestait la tristesse selon le monde. Ainsi ne gémissait pas David, ni Pierre, ni les autres saints. Ils doivent leur gloire aux larmes qu'ils ont versées sur leurs propres fautes et sur celles du prochain. Quoi de plus lourd à porter cependant que la tristesse ? Mais, quand elle est selon Dieu, elle l'emporte sur toutes les joies de la terre. Celles-ci n'aboutissent à rien; celle-là produit la pénitence qui mène sûrement au salut. Encore une chose admirable : jamais on ne se repentira d'avoir gémi d'une telle façon, tandis que le repentir est au fond de toutes les tristesses humaines. Quoi de plus cher au monde qu'un enfant ? que peut-on concevoir de plus affligeant que de le perdre ? et toutefois les parents, qui ne voulaient recevoir une consolation de personne, dans la violence de leur désespoir, et qui se plaisaient à se torturer eux-mêmes, regrettent plus tard de s'être livrés à cette douleur exagérée, comprenant qu'au lieu de leur faire un bien quelconque, elle a singulièrement aggravé leur malheur. Tout au contraire, la tristesse selon Dieu nous offre un double avantage : elle n'encourt aucun blâme, elle a le salut pour résultat final. Rien de cela dans la tristesse selon le monde : elle conduit l'homme à sa perte, elle ne lui laisse que des regrets après l'avoir cruellement tourmenté, preuve évidente du mal qu'elle lui cause. Poursuivant le contraste, Paul a dit : «Elle produit la pénitence qui mène au salut à l'abri du repentir.» Nul ne se condamnera jamais pour avoir déploré ses fautes, ne regrettera les larmes et les douleurs dont elles ont été l'objet.

Pour appuyer ce qu'il avance, le bienheureux Paul n'a pas besoin d'aller chercher ses exemples ailleurs, ni de faire comparaître les illustres infortunés des temps anciens; il en appelle aux Corinthiens eux-mêmes : ce qu'ils ont fait servira de preuve à ce qu'il dit; et de la sorte il les forme en les louant, en se les attachant d'une manière plus sûre. «Cette tristesse selon Dieu que vous avez ressentie, leur dit-il encore, quelle sollicitude ne vous a-t-elle pas inspirée ?» Bien loin de vous porter à prononcer votre propre condamnation comme si vous aviez été dupes, cette tristesse vous a rendus plus zélés. Puis viennent les preuves de ce zèle : elle a produit «votre justification,» auprès de moi; «l'indignation,» contre le pécheur; «la crainte,» manifestée par ce zèle même et par un prompt amendement. De peur de paraître se glorifier, il modère aussitôt son langage; et voici comment il continue : «... et de plus une tendre affection,» à mon égard; «une sainte jalousie,» pour Dieu; «la justice,» que vous avez fait éclater en vengeant les lois de Dieu méprisées. «Par toute votre conduite, vous vous êtes montrés purs dans cette affaire,» non seulement en vous abstenant du mal, chose qui est évidente, mais encore en ne l'approuvant pas. Comme il leur avait dit dans sa première lettre : «Et vous vous enorgueillissez,» (I Cor 5,2) il leur dit ici : Vous avez éloigné ce soupçon, et parce que vous n'avez pas loué, et parce que vous avez condamné le coupable. «Si je vous ai donc écrit, ce n'est ni pour l'auteur ni pour la victime du mal commis.» Ils auraient pu dire : Pourquoi nous réprimandez-vous, si nous sommes purs de ce crime ? Il avait prévenu cette objection, il s'était ouvert la voie, quand il disait par exemple : «Je ne m'en repens plus, alors même que je m'en serais repenti.» Je suis d'autant plus éloigné de me repentir à cette heure de ce passage de ma lettre, que je m'en suis plus repenti quand vous n'aviez pas encore protesté;

Voyez-vous une fois de plus la véhémence et l'énergie de l'Apôtre, comme il retourne l'objection en sa faveur ? Ce qu'on prétendait devoir être un sujet de honte pour lui, parce qu'il aurait vainement réprimandé des disciples déjà venus à résipiscence, il le montre comme une légitime raison de parler avec une sainte liberté. Il ne refuse pas cependant de leur adresser un plus doux langage, quand il le peut sans inconvénient. Après leur avoir dit plus haut : «Le fornicateur se dégrade.» (I Cor 6,16) «Livrez cet homme à Satan pour la perte de la chair.» (I Cor 5,5) «Tout péché qu'un homme quelconque aura commis, est en dehors de son corps;» (I Cor 6,18) et tant d'autres choses du même genre, comment leur dit-il ici : «Je ne vous écris ni pour l'auteur de l'insulte ni pour celui qui l'a soufferte ?» Bien loin d'être en contradiction, il est parfaitement d'accord avec lui-même. D'où vient cet accord ? Du but qu'il se propose : il veut leur témoigner l'ardent amour qu'il a pour eux. Il ne retranche pas ce qui peut servir au salut du coupable; mais il laisse parler en même temps, comme je viens de le dire, sa charité pour eux tous; il manifeste surtout la crainte dont il est frappé pour l'Eglise entière : il craint que le mal ne se répande, ne se glisse partout, n'infecte toutes les parties de l'Eglise. De là ce qu'il

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

disait : «Un peu de levain corrompt toute la masse.» (I Cor 5,6) Alors il s'exprimait ainsi; maintenant qu'ils sont revenus au bien, il change de langage, et, tout en insinuant le même sentiment, il adopte une forme plus persuasive : «J'ai voulu vous manifester la sollicitude dont je suis rempli pour vous.» Il ne faut pas que vous puissiez douter de la grandeur de mon amour.

Il avait bien dit la même chose; seulement, comme l'expression est différente, on croirait apercevoir une autre pensée. Pour vous convaincre réellement qu'elle est la même, pénétrez dans l'âme de Paul, et vous n'apercevrez plus de différence. Vous aimant comme je vous aime, leur dit-il, j'ai craint de vous avoir causé une pénible impression, d'avoir rempli votre cœur de tristesse. C'est comme lorsqu'il disait : «Est-ce que Dieu se préoccupe des bœufs ?» (I Cor 9,9) et cependant il n'entendait pas dire que la Providence n'a aucun soin de ces animaux, rien ne pouvant subsister sans l'assistance divine; mais il déclarait que Dieu ne faisait pas une loi dans cet unique but : de même il dit ici que sa lettre est faite principalement pour eux, et puis aussi pour cet homme. Ne vous l'aurais-je pas adressée, que cet amour n'en était pas moins dans mon cœur; et pourtant j'ai désiré vous en donner cet éclatant témoignage, aussi bien qu'à tous sans exception. «Voilà pourquoi nous avons été consolés.» Pourquoi ? Parce que nous vous avons donné la preuve de notre zèle, parce que nous avons pleinement accompli notre devoir. C'est ainsi qu'il disait dans un autre passage : «Maintenant nous vivons, si vous restez fidèles dans le Seigneur;» et dans un autre : «Quelle est notre espérance, notre joie, notre couronne de gloire, si ce n'est vous ?» (I Th 3,8; 2,19) En effet, le progrès des disciples, c'est la vie, c'est la consolation, c'est l'encouragement pour un maître digne de ce nom.

3. Rien ne désigne un homme né pour commander comme sa tendresse pour ceux qu'il gouverne. Le père se révèle surtout par son amour pour ses enfants. Or, si l'amour est tellement nécessaire dans l'ordre de la nature, combien plus ne l'est-il pas dans celui de la grâce ? Ainsi brillèrent les hommes des anciens temps. De là vient la gloire qui distingue les grands personnages chez les Hébreux. La grandeur de Samuel se trahit par ce langage : «Loin de moi de pécher contre Dieu en cessant de prier pour vous.» (I R 12,23) Tels se montrèrent David, Abraham, Elie, tous les justes, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament. Par amour pour ceux dont il devait être le chef, Moïse abandonna des richesses, des trésors qui dépassent toute expression; il aima mieux partager les afflictions du peuple de Dieu. Il était déjà l'arbitre de ce peuple avant d'en prendre le gouvernement. Ce fut donc avec une extrême raison que cet Hébreu lui disait : «Qui t'a établi prince et juge parmi nous ?» (Ex 2,14) – Que dites-vous, misérable ? vous voyez les actions, et vous doutez du titre ? C'est comme si quelqu'un, voyant un habile médecin faire une opération difficile et conserver au malade un membre dangereusement atteint, lui disait : Qui t'a établi médecin ? qui t'a permis de trancher de la sorte ? – L'art, cher homme, et ta maladie.

C'est également la connaissance de l'art qui fait ici la dignité. Ce n'est pas la charge seule, c'est l'art qui fait qu'on gouverne, et le plus sublime de tous les arts. Si le gouvernement des empires est un art, et l'une des sciences les plus élevées, beaucoup plus le gouvernement de l'Eglise. Celui-ci l'emporte sur celui-là, comme celui-là l'emporte sur les autres, et mille fois plus encore. Si vous le voulez bien, examinons de plus près cette pensée. C'est un art que l'agriculture, le tissage, la bâtisse, un art absolument nécessaire et qui touche à la conservation de notre vie. Les autres ne viennent qu'en seconde ligne et comme auxiliaires, tels que l'art de forger les métaux, de façonner les autres matières, d'élever même les troupeaux. Le plus nécessaire de tous est l'agriculture, que Dieu lui-même établit quand il créa l'homme. On peut vivre sans chaussure et sans vêtement, on ne le peut pas sans cultiver la terre. Tels nous sont représentés les Hamaxobiens;¹ tels sont les Nomades, parmi les Scythes, peuples uniquement pasteurs; tels sont aussi les Gymnasophistes ² chez les Indiens. Tous ceux-là ont négligé l'art de bâtir et de tisser; ils n'ont pas plus d'habits que de maisons; mais ils ne peuvent pas renoncer à l'agriculture. Honte à vous qui ne pouvez vous passer d'arts inutiles, qui ne sauriez vivre sans le concours des cuisiniers, des pâtisseries, des parfumeurs, et de tant d'autres artisans du même genre ! Honte à vous dont la vie se perd sous l'appareil de la vanité ! Disciples du Christ, rougissez devant ces barbares, qui n'ont nul besoin de pareilles

¹ Terme de géographie ancienne. Peuple de la Sarmatie d'Europe qui vivait sous des tentes placées sur des chariots.

² Les gymnosophistes (mot grec signifiant « sages nus ») sont des philosophes indiens ainsi appelés par les Grecs parce qu'ils méditaient parfois nus.

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

inventions ! Notre nature, telle que Dieu l'a faite, se contente de peu. Je ne vous contrais pas cependant à vivre de la sorte, je ne vous en fais pas une loi; je vous donne seulement Jacob pour modèle. Que demandait-il ? «Que Dieu me donne du pain à manger, un vêtement pour me couvrir.» (Gen 28,20) Paul le disait à son tour sous une forme impérative : «Ayant des aliments et de quoi nous couvrir, soyons satisfaits.» (I Tim 6,8)

L'agriculture est donc le premier des arts, le tissage est le deuxième, le troisième est celui de construire les maisons; après tout viendrait celui de faire des chaussures. Nous voyons même parmi nous beaucoup de serviteurs et de cultivateurs qui vivent sans chaussures. Les arts vraiment utiles et nécessaires sont donc ceux que nous avons énumérés. Allons plus loin maintenant, et comparons-les à l'art de gouverner, car c'est dans ce but que je les ai cités; et, quand il sera démontré que celui-ci l'emporte sur ces arts nécessaires, plus de doute alors qu'il n'ait la priorité sur tous les autres. Mais comment prouverons-nous qu'il est le plus indispensable de tous ? En montrant que ceux-là ne servent de rien sans celui-ci. Si vous le trouvez bon, nous nous bornerons au plus nécessaire de tous, à l'art par excellence : celui de l'agriculture. Le travail des agriculteurs, si long et si multiple, sera-t-il de quelque utilité, supposé que les hommes se fassent la guerre et ravagent les biens les uns des autres ? Or, c'est le chef de l'Etat qui les tient en repos par la crainte et qui garantit ainsi le résultat des travaux de la campagne. Otez ce pouvoir, et ces travaux demeurent stériles. En examinant les choses de près, on trouve un pouvoir supérieur, qui produit et soutient celui-là. Quel est-il ? Celui par lequel chacun doit se maîtriser et se gouverner lui-même, de manière à réprimer les passions serviles, en nourrissant et développant en soi toutes les semences de la vertu. Il y a deux sortes de puissances : l'une qui tient en respect les cités et les peuples, constituant ainsi la vie politique; et l'Apôtre a dit à ce sujet : «Que toute âme soit soumise aux puissances établies, car il n'est pas de puissance qui ne vienne de Dieu.» (Rom 13,1) Faisant ensuite ressortir les avantages d'un tel ordre, il ajoutait : «Celui qui gouverne est le ministre de Dieu pour le bien ..., le ministre de Dieu chargé de punir celui qui fait le mal.» (Ibid., 4) La seconde espèce de puissance est celle qu'exerce sur lui-même quiconque a le sens droit; et Paul y fait également allusion quand il dit : «Voulez-vous ne pas craindre la puissance, faites le bien.» (Ibid., 3) Il désigne par là l'homme qui se maîtrise.

4. Il est encore un autre genre de puissance qui s'élève au-dessus de la puissance politique. Quelle est celle-là ? Celle qui règne dans l'Eglise; et le même Paul en fait mention : «Obéissez à ceux qui vous conduisent, et soyez-leur soumis; car ils veillent sur vos âmes, comme devant en rendre compte un jour.» (Heb 13,17) Cette autorité s'élève au-dessus de l'autorité civile, autant que le ciel s'élève au-dessus de la terre, et même beaucoup plus. D'abord, elle ne vise pas précisément à tirer vengeance des péchés commis, elle vise surtout à les prévenir; et, quand le mal est fait, elle cherche à l'effacer, au lieu d'exterminer le coupable. Ajoutez à cela qu'elle ne se préoccupe pas beaucoup des choses de la vie présente, et qu'elle se propose en tout les biens de l'éternité : «Notre conversation est dans les cieux,» (Phil 3,20) et notre vie de même; a car elle est cachée avec le Christ en Dieu.» (Col 3,3) Là sont nos palmes, et notre course a pour but de les saisir. En effet, la vie elle-même ne se dissout pas après la mort, c'est alors surtout qu'elle brille. Les hommes qui gèrent le pouvoir dont nous parlons l'emportent donc, non seulement sur les préfets, mais encore sur ceux dont le front est ceint du diadème, par la raison qu'ils façonnent leurs semblables pour de meilleures destinées. Mais aussi, quand on aspire à la puissance, soit politique, soit religieuse, il faut commencer, afin de l'exercer avec honneur, par se maîtriser soi-même, par observer avec le plus grand soin ces deux sortes de lois. La puissance que chacun doit s'imposer à lui-même se présente sous un double aspect, tout comme la puissance publique. Et la supériorité reste encore à celle qui regarde nos intérêts spirituels, selon la démonstration déjà faite. On peut remarquer dans certains arts une sorte de hiérarchie, et surtout dans l'agriculture. L'agriculteur exerce en quelque façon une royauté sur les plantes : il taille les unes et les empêche de se développer; il seconde les autres et favorise leur développement. C'est ainsi que les princes comprenant bien leur dignité, répriment et retranchent même les méchants, ceux qui font le malheur du peuple, tandis qu'ils élèvent toujours plus haut les hommes vertueux et sages. De là vient que l'Ecriture compare les princes à des viticulteurs. Qu'importe, après cela, que les plantes n'élèvent pas la voix pour se plaindre, comme le font les opprimés dans les sociétés humaines ? Elles montrent assez l'injuste traitement dont elles sont l'objet, puisqu'elles dépérissent, étouffées qu'elles sont par les mauvaises herbes. Or, de même que les lois punissent la perversité, de même ici les principes de l'art corrigent les vices du sol et préviennent la dégénérescence des plantations.

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

Tous les travers que nous voyons dans les mœurs, nous les retrouvons de ce côté : la rudesse, la mollesse, la timidité, l'indiscrétion, l'inconstance, des rameaux exubérants et qui grandissent aux dépens des voisins, d'autres privés de suc et toujours victimes. On voit certaines haies qui montent outre mesure et tuent les plantes qui poussent auprès; on voit des arbres sauvages et ne donnant pas de fruits empêcher l'accroissement des arbres utiles. Comme les monarques ont des ennemis qui leur font la guerre et cherchent à détruire leur pouvoir, l'agriculteur est en butte aux incursions des bêtes féroces, au dérangement des saisons, à la grêle, aux insectes, aux inondations, à la sécheresse, à tant de fléaux du même genre : toutes ces choses que Dieu permet pour que vous mettiez sans cesse en lui vos espérances. Les autres arts ont surtout pour appui l'activité des hommes, tandis que celui-ci ne peut guère compter que sur le secours de Dieu et dépend à peu près entièrement de sa puissance : il lui faut des pluies et des soleils, qui se succèdent et se combinent; mais, par-dessus tout, il a besoin de la divine bonté. «Ni celui qui plante, ni celui qui arrose, ne sont rien : Dieu seul donne l'accroissement.» (I Cor 3,7) On y voit les alternatives de la mort et de la vie, des enfantements et des multiplications, comme dans la nature humaine. Les plantes reçoivent l'action du fer, donnent leur fruit, meurent, renaissent, germent de nouveau sur leurs propres débris : sous des formes multiples, et toujours avec clarté, la terre nous parle de la résurrection. N'est-ce pas une résurrection, en effet, qu'une racine portant de nouveaux fruits, qu'une semence s'épanouissant à nos yeux ? Rien de plus facile, quand on veut examiner les choses de près, que de voir se mêler constamment à cette direction la providence et la sagesse de Dieu. Pour en revenir maintenant à ce que nous voulions dire, les soins que les agriculteurs prodiguent à la terre ainsi qu'aux diverses plantations, nous les prodiguons aux âmes. Mais autant les âmes l'emportent sur la végétation, autant ces derniers soins l'emportent sur les premiers. Les chefs politiques, à leur tour, sont bien au-dessous des supérieurs religieux, par la raison que leur empire s'impose et que le nôtre est volontairement accepté; le commandement ici s'accorde avec la nature. Là, tout se fait par crainte et par nécessité; ici, l'œuvre dépend du libre arbitre et d'une conviction spontanée. Ce n'est pas le seul motif pour lequel l'un de ces empires est supérieur à l'autre; de notre côté, ce n'est pas seulement un empire, c'est en quelque sorte une paternité : le chef agit avec la douceur d'un père; en commandant le bien il le persuade. Le prince dit : Si tu commets l'adultère, tu seras puni de mort; et notre divin Maître : Un regard impur te méritera le plus grave châtement. Nous relevons d'un tribunal redoutable, qui soumet l'âme à ses lois en même temps que le corps ..

5. La supériorité de l'âme comparée avec le corps marque donc la supériorité de ce dernier empire. Autre considération : le magistrat ne juge que des faits extérieurs, et pas de tous encore; il ne juge que des faits clairement établis, quelquefois même les dissimule-t-il au détriment du droit. Notre tribunal, au contraire, enseigne à tous ceux qui s'y présentent que le juge suprême manifesterà d'une manière éclatante, à la face de l'univers, tout ce qui nous concerne, et qu'il est impossible de lui rien cacher. Le christianisme saisit donc notre vie avec une toute autre puissance que les lois humaines. Si nous sommes plus précautionnés quand nous avons à craindre pour les péchés secrets, que lorsque la crainte porte uniquement sur les péchés manifestes; si l'amour de la vertu se trouve plus excité par la perspective d'avoir à rendre compte des plus légères fautes, l'empire auquel nous sommes soumis sauvegarde indubitablement notre vie d'une manière plus efficace. Voulez-vous que nous comparions encore les voies par lesquelles on arrive à ces deux pouvoirs, la différence n'est pas moins grande. Le nôtre ne s'acquiert pas avec de l'argent, on n'y parvient que par des mœurs irréprochables; ce n'est pas non plus un état qu'on se propose pour la gloire humaine et le bien-être personnel, on ne doit envisager là que les fatigues, les sueurs et le bien commun : c'est la seule ambition légitime de celui qui veut l'embrasser. Aussi, doit-on compter avant tout sur le secours d'en haut, sur l'action de l'Esprit. Le pouvoir humain prescrit ce qu'il faut faire, et ne va pas au delà; le pouvoir spirituel y joint la force de la prière et l'efficacité de la grâce, D'un côté, pas même une parole touchant la vraie philosophie, personne qui soit chargé de nous apprendre ce que sont notre âme et le monde, ce que nous deviendrons après le temps présent, où nous irons en quittant la terre, comment nous pouvons acquérir la vertu; rien là-dessus, tandis qu'on parle sans cesse de contrats, de négoce, de possessions et d'argent. Dans l'Eglise, au contraire, vous n'entendez que les premiers enseignements, ceux qui regardent notre destinée; aussi pouvez-vous en toute justice la nommer à votre gré un tribunal, la maison du médecin, l'école de la philosophie, le gymnase de l'âme, la lice où se forment les coureurs qui s'élancent vers les cieux.

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

Or, que ce soit ici de toutes les autorités la plus douce, bien qu'elle exige le plus de zèle et de précision, il est aisé de le démontrer. Dès que le juge séculier a mis la main sur un homme coupable d'adultère, il frappe sans délai. Et quel bien en résulte-t-il ? Ce n'est pas détruire la passion, c'est envoyer une âme criminelle dans l'éternité. Notre juge à nous ne sévit pas de la même manière, il emploie tous les moyens pour corriger le mal. Quant à vous, vous agissez comme quelqu'un qui, pour guérir une maladie dont la tête est le siège, commencerait par trancher la tête. Je ne procède pas ainsi; c'est la maladie que je retranche : j'éloigne d'abord des divins mystères et de l'enceinte sacrée celui qui s'est rendu coupable, et puis, quand il s'est relevé, dégagé des liens du crime, réhabilité par la pénitence, je l'accueille de nouveau. – Et comment l'adultère, me demanderez-vous, peut-il être effacé ? – Il le peut, il le peut bien certainement quand on se soumet à de telles lois. L'Eglise est encore un bain spirituel qui purifie, par les divers procédés de la pénitence, non les souillures du corps, mais bien celles de l'âme. Si vous renvoyez cet homme impuni, vous le rendez pire; si vous le punissez, son sort est sans remède. Pour moi, je ne le renvoie pas impuni, et je ne le châtie pas non plus à votre façon; je tire de lui la seule vengeance qui soit profitable, je répare le mal qui s'est fait. Voulez-vous que je vous montre encore par une autre considération que le glaive et la flamme dont vous êtes armés contre les prévaricateurs, ne servent guère à leur guérison, tandis que je les ramène en dehors de ces moyens à la santé parfaite ? Je n'ai pas besoin pour cela d'arguments et de discours, j'appelle en témoignage la terre et la mer, la nature humaine elle-même.

Examinez dans quel état se trouvait l'humanité, si même les œuvres qui s'accomplissent de nos jours étaient alors connues, avant que ce tribunal fût établi. Qui bravait réellement la mort et dédaignait les richesses ? A qui la gloire était-elle indifférente ? Quel est celui qui, fuyant le tumulte des cités, se retirait sur les montagnes, s'enfonçait dans la solitude, cette mère de la philosophie ? Où parlait-on alors de la virginité ? Toutes ces choses et d'autres encore, nous les devons à ce tribunal, et elles sont le résultat de cette autorité sainte. Puisque vous ne pouvez pas ignorer que telle est la source de tous les biens de la vie et de la conversion du monde, ne cessez pas de venir entendre la divine parole, de fréquenter nos réunions, de prendre part à nos prières. Si vous faites régner en vous cette harmonie, vous pourrez, donnant l'exemple d'une vie céleste, obtenir les biens promis, par la grâce et l'amour du Seigneur Jésus Christ, aux siècles des siècles. Amen